

Chammas & Marcheteau conseille le groupe Frio dans le cadre de la reprise du groupe Temptech

Chammas & Marcheteau a conseillé le groupe Frio, renommé pour ses marques La Sommelière, Climadiff, Frigelux, Avintage, Provintech et Médifroid, dans le cadre de la reprise du groupe Temptech.

Fondée en 2004 et basée à Stokke, en Norvège, Temptech est le premier acteur du marché scandinave de la cave à vin, totalisant un chiffre d'affaires de 15 M€ en 2021.

Emmené par Didier Grychta et Xavier Dubreuil et soutenu par Azulis Capital (actionnaire majoritaire), Arkéa Capital et BNP Paribas Développement depuis l'opération de LBO en octobre 2019, le groupe, fort de cette croissance externe, réunit 100 collaborateurs et représente un chiffre d'affaires de 75 M€, dont la moitié à l'international.

Renforçant la présence du groupe sur le marché nord européen, cette opération conforte le caractère incontournable du groupe Frio, leader européen sur le segment de la cave à vin.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** menée par **Pierre-Louis Sévegrand** (associé) était composée de **Pierre Rougemond** (avocat) et **Estel Robert** (juriste) avec le soutien sur les aspects norvégiens du cabinet Wikborg (Sigurd Opedal, Ingrid Aasa Haavaldsen).

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 50 spécialistes du droit des affaires, dont 13 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement ainsi qu'en Droit Social. Le cabinet a une activité internationale croissante, notamment en Afrique.